

EDUCATION : la justice annule le plan de rénovation à 1 milliard d'euros des écoles marseillaises

Le tribunal administratif de Marseille a annulé le 12 février le plan à 1 milliard d'euros du maire de [MARSEILLE](#) Jean-Claude Gaudin, destiné à rénover une trentaine d'écoles primaires via un partenariat public-privé (PPP). Ce plan prévoyait la destruction de 28 écoles délabrées et la reconstruction par des opérateurs privés de 34 nouvelles écoles en six ans. Le programme devait être financé par un PPP prévoyant que la ville devrait payer un loyer de plus de 40 millions d'euros annuels pendant vingt-cinq ans.